

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Communiquer avec le patient, son entourage et collabor			
Ancien Code	PAT11B04TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAT11040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Garance MALENGREZ (malengrezg@helha.be) Cem OZDEN (ozdenc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les concepts et outils nécessaires pour communiquer avec le client, son entourage et les membres de l'équipe pluridisciplinaire dans des situations courantes en imagerie médicale

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 7 **Assurer une qualité d'image interprétable par le médecin**
 - 7.1 Participer au contrôle de qualité de la chaîne d'acquisition d'images
 - 7.2 Traiter les images obtenues
- Compétence C1 **S'engager dans son rôle professionnel à dominante identitaire**
 - C1.3.S3 Promouvoir une démarche scientifique

Acquis d'apprentissage visés

Comprendre le ressenti du patient (ses craintes éventuelles) et de s'y adapter adéquatement
 Identifier les caractéristiques psychologique et sociale pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie.

Prendre en compte la diversité culturelle, sociale, philosophique et religieuse de ses patients
 Décoder des messages écrits ou oraux produits en anglais simple dans un cadre professionnels

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT11B04TIA	Anthropologie - Sociologie - Sciences religieuses - Philosop	36 h / 3 C
PAT11B04TIB	Psychologie 1	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT11B04TIA	Anthropologie - Sociologie - Sciences religieuses - Philosop	30
PAT11B04TIB	Psychologie 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie - Sociologie - Sciences religieuses - Philosop			
Ancien Code	15_PATI1B04TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1041		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cem OZDEN (ozdenc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sciences religieuses - Philosophie:

Dans un monde de plus en plus interconnecté, il est essentiel de reconnaître et de comprendre la diversité culturelle et religieuse qui nous entoure. Ce cours a pour but de fournir aux étudiants en imagerie médicale une compréhension approfondie des principales religions et philosophies qui coexistent en Belgique. En explorant les bases sociologiques et philosophiques, les futurs professionnels de la santé seront mieux équipés pour développer des valeurs essentielles telles que le respect et la tolérance.

La philosophie, en tant que quête de sens, encourage les étudiants à réfléchir au vécu des patients et des professionnels de santé, tout en examinant ce que représentent les images des examens radiologiques. En dépassant les simples apparences, ce cours vise à sensibiliser les étudiants à l'impact des représentations visuelles sur la perception des soins et sur la relation entre le soignant et le patient.

Anthropologie - Sociologie:

Le cours vise à remettre en question les idées reçues sur la société et les patients, afin d'encourager une attitude d'apprentissage continu face dans la rencontre avec leur patientèle et à sensibiliser les étudiant-es aux dimensions sociales et politiques liées à la prise en charge du corps dans les institutions de santé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e technologue en imagerie médicale sera capable de :

- Situer les grands repères religieux, philosophiques, culturels et sociaux qui peuvent influencer les représentations du corps, de la santé, de la maladie (et, selon les cas, de la mort) chez les patient-es.
- Reconnaître les attentes, les attitudes ou les demandes liées à une appartenance religieuse, culturelle ou convictionnelle dans le cadre d'un examen en imagerie médicale
- Adopter une posture professionnelle respectueuse et éthique, en faisant preuve de neutralité bienveillante, même dans des situations complexes, en tenant compte de la diversité socioculturelle des patient-es
- Identifier les tensions de valeurs ou les incompréhensions culturelles qui peuvent surgir dans la pratique (ex. : pudeur, consentement, refus d'examen, jeûne, symboles religieux, etc.)
- Mobiliser une capacité de questionnement et de réflexion critique, en lien avec les enjeux humains, culturels et éthiques du métier de technologue

- Participer activement à un travail de groupe, en construisant une réflexion collective structurée autour d'une problématique issue du contexte d'un examen d'imagerie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

PHILOSOPHIE

- Définition de la philosophie et repères essentiels
- La question philosophique comme démarche de pensée
- Distinction entre croyance, opinion et savoir
- Réflexion philosophique dans le contexte de l'imagerie médicale
- Valeurs, morale, autonomie, dignité : notions éthiques de base
- Réflexion sur la souffrance et son impact sur le patient.
- Analyse du pouvoir et de la médecine, et son influence sur la perception des soins.
- Travail en groupe sur une problématique liée aux soins
- Présentation orale (Pecha Kucha) et résumé écrit

SCIENCES RELIGIEUSES

- Approche des notions de religion, foi, croyance, conviction et spiritualité
- Analyse des attitudes professionnelles en contexte de diversité convictionnelle
- Étude des grandes traditions monothéistes et de leurs implications dans le soin
- Présentation des spiritualités orientales et de la laïcité reconnue en Belgique
- Observation de situations concrètes en imagerie en lien avec les pratiques religieuses

Anthropologie - Sociologie :

Module 1 : Contributions de la pensée socio-anthropologique à l'histoire de la pensée politique.

Module 2 : Le biopouvoir à l'épreuve de l'anthropologie

Démarches d'apprentissage

Sciences religieuses - Philosophie:

Présentations orales interactives
Discussions en groupe à partir de situations concrètes
Analyse de textes et de cas en lien avec l'IM
Réflexion personnelle et travail collectif

Anthropologie - Sociologie:

Cours ex-cathedra et démarche réflexive autour de la sexualité, la naissance, la maladie et la mort dans les sociétés étudiées par les anthropologues

Dispositifs d'aide à la réussite

Sciences religieuses - Philosophie:

Mises en situation

Exercices

Possibilités de contacter le professeur par mail pour poser des questions concernant le cours et/ou le travail de groupe

Anthropologie - Sociologie:

Séances de questions - réponses à la demande de l'étudiant

Sources et références

Ouvrages sur la Philosophie :

- Comte-Sponville, A. (2006). L'esprit de l'athéisme : Introduction à une spiritualité sans Dieu. Albin Michel.
- Fleury, C. (2015). Les irremplaçables. Gallimard.
- Foucault, M. (1963). Naissance de la clinique. Presses Universitaires de France.
- Foucault, M. (1975). Surveiller et punir : Naissance de la prison. Gallimard.
- Jacquard, A. (1997). Petite philosophie à l'usage des non-philosophes. Le Livre de Poche.
- Lenoir, F. (2010). Petit traité de vie intérieure. Plon.
- Levinas, E. (1990). Totalité et infini : Essai sur l'extériorité. Le Livre de Poche. (Extraits)
- Ricœur, P. (1994). La souffrance n'est pas la douleur. In La souffrance : Questions de sens (pp. 13-33). Éditions Autrement. (Texte aussi publié dans : La souffrance de Paul Ricœur)

Sciences religieuses :

- Bencheikh, G. (2005). La laïcité au regard du Coran. Presses de la Renaissance.
- Chalier, C. (2002). Introduction au judaïsme. Bayard.
- Lenoir, F. (2010). Comment Jésus est devenu Dieu. Fayard.
- Musset, J. (2007). Croire autrement : Pourquoi et comment repenser la foi chrétienne ? Golias.
- Öztürk, Y. N. (2003). L'islam universel. Éditions Entrelacs.
- Faure, B. (1997). Le bouddhisme. Presses Universitaires de France.
- Vasudeva Rao, T. (2007). L'hindouisme. Presses Universitaires de France.
- Lévy, I. (2011). Soins, cultures et croyances : Guide pratique des rites, cultures et religions à l'usage des personnels de santé et des acteurs sociaux (2e éd.). De Boeck - Estem.
- Guillaume, M.-J. (2005). Soignants et musulmans : Duel ou duo ? Bruxelles : El Kalima.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sciences religieuses - Philosophie:

PPT

Notes de cours

Articles déposés sur Connected

Anthropologie - Sociologie:

Présentation Power Point, analyse d'articles scientifiques, débat

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage est composée de trois volets, chacun comptant pour 1 crédit ECTS (3 crédits au total).

1. Philosophie - 1 crédit ECTS

Travail en deux volets (chacun comptant pour 50 % de la note de philosophie) :

Présentation orale en groupe (2 à 3 étudiant·es), à partir d'une question philosophique, construite et développée selon les consignes du cours.

Travail écrit individuel, approfondissant la réflexion menée en groupe et mobilisant les références étudiées.

2. Sciences religieuses - 1 crédit ECTS

Examen écrit individuel, organisé en session, portant sur les repères vus au cours :

religions monothéistes,

convictions reconnues,

implications pour les soins,

mises en situation pratiques.

Une note commune sera calculée pour la philosophie (50%) et les sciences religieuses (50%)

3. Anthropologie et sociologie - 1 crédit ECTS

Travail écrit individuel (100 %), à réaliser hors session, en lien avec les thèmes étudiés, dans les délais fixés par l'enseignant·e.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Philosophie :

Présentation orale en groupe (50 %)

Travail écrit individuel (50 %)

Sciences religieuses :

Examen écrit individuel en session (100 %)

Anthropologie et sociologie :

Travail écrit individuel hors session (100 %)

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie 1			
Ancien Code	15_PATI1B04TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1042		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Garance MALENGREZ (malengrezg@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour objectif d'entamer une réflexion sur les différents aspects « psychologiques » de l'individu et ses liens avec certaines situations pratiques du métier de technologue en imagerie médicale .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage :

Analyser une situation relationnelle en s'appuyant sur les contenus théoriques développés en classe.

Objectifs:

- Expliquer les modèles théoriques vus au cours en lien avec la psychologie et la problématique de la communication
- Expliquer les fondements et le développement de l'individu en fonction du (des) modèle(s) développé(s) dans le cours
- Repérer le mode de relation de chacun des acteurs en fonction des stades de développement ;
- Utiliser la terminologie adéquate.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1 : Introduction à la psychologie générale et à la communication

Chapitre 2 : Introduction à la psychologie de développement

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral soutenu par un PowerPoint à disposition des étudiants.

Utilisation de vidéos illustratives.

Dispositifs d'aide à la réussite

Enseignant présent en début et fin de cours pour répondre aux questions ainsi que par mail.

Sources et références

Cf. Connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint disponible sur ConnectED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).